

***AU FAIT, DE FAIT, EN FAIT :***  
**TROIS MODES DE REPÉRAGE DISCURSIF**

Évelyne Saunier

*Au fait, de fait* et *en fait* sont des expressions méta-discursives qui mettent en jeu la relation entre P, proposition sur laquelle porte leur apposition (gauche, incise ou droite), et un élément de statut variable, les cas où ces marqueurs articulent P à une proposition Q ne recouvrant pas la totalité de leurs emplois.

Leurs valeurs en français contemporain sont nettement différenciées : *au fait* peut dans certains cas être paraphrasé par *à propos*, *en fait* par *en réalité*, et *de fait* par *effectivement*.

Nous nous proposons de comparer les opérations discursives dont ils sont la trace, en relation avec les opérations sémantiques associables aux prépositions *à, de* et *en* qui en sont constitutives. Les différences de valeurs et contraintes d'emploi entre ces trois marqueurs sont-elles cohérentes avec les propriétés régulières des trois prépositions ?

Notre propos étant essentiellement comparatif, nous centrerons la présente étude sur les cas pour lesquels la portée du marqueur est globale, c'est-à-dire concerne une proposition (P) dans son entier, avec le marqueur à l'initiale.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ces trois marqueurs font partie des unités décrites systématiquement dans PAILLARD et VU THI (2012), qui proposent une analyse concise des trois marqueurs, et illustrent tous les cas de figure concernant la position, la portée et le détachement. Nous avons pris connaissance de cet ouvrage après l'essentiel de notre travail. La description proposée ici n'est pas incompatible avec celle de ces auteurs, hormis quelques points de désaccord que nous signalerons en temps utile.

## 1. PRÉSENTATION DES DONNÉES<sup>2</sup>

On aboutit aux marqueurs discursifs par un figement progressif allant de pair avec une autonomisation syntaxique :

(1a) Sans plus tarder, **venons-en au fait** qui nous paraît déterminant.

(1b) Aujourd'hui [...], j'ai voulu faire une tarte au poireau [Long développement]. **J'en viens au fait**, j'en viens au fait. [...] Morale de l'histoire : Je suis le clone de Kila : pas fichue de suivre une recette à la lettre. – Forum [www.marmiton.org](http://www.marmiton.org)

(1c) A : - Vous savez que ma sœur vous apprécie beaucoup... et que... L : - **Au fait**, je vous prie !

(1d) **Au fait**, je ne vous ai pas dit que j'étais le clone de Kila ?

(2a) Nous n'aimons guère ce mot de hiérarchie : nous y lisons une **inégalité de fait**. M. OZOUF, *Composition française*, 2009.

(2b) [...] le rétablissement de l'équité devrait être recherché dans une réduction de l'évasion fiscale, **de fait ou de droit**, au titre de l'impôt sur le revenu [...]. P. MENDES-FRANCE, *Œuvres complètes*, 1963-73.

(2c) **Il est de fait**, cela mon médecin me l'a un peu caché, **que** je n'ai pas tant arrêté l'AZT pour pouvoir prendre du DDI, que parce que je ne le tolérais plus. H. GUIBERT, *Le protocole compassionnel*, 2007.

(2d) **De fait**, je n'ai pas tant arrêté l'AZT pour pouvoir prendre du DDI, que parce que...

(3a) Catholique aujourd'hui, [l'Église] ne l'est qu'en droit, il s'en faut de beaucoup qu'elle le soit **en fait**. P. CLAUDEL, *Exégèses*, 1948.

(3b) Mais, **en fait de** légionnaires, ce sont les copains de Belleville qui débarquent 43... I. JABLONKA, *Histoire des grands-parents [...]*, 2012.

(3c) Mais, **en fait**, ces pseudo-légionnaires étaient des copains.

Ce phénomène de placement libre s'observe au plus haut point pour *en fait*, qui acquiert au début du XXI<sup>e</sup> siècle un statut proche du ponctuant.<sup>3</sup>

La pragmatization d'une expression est parfois considérée comme allant de pair avec un vidage sémantique de ses constituants. Certes, la

<sup>2</sup> Nous avons examiné l'ensemble des emplois de *au fait*, *de fait* et *en fait* dans la base Frantext depuis 1950, et relevé nombre d'occurrences dans les médias (radio, presse). Nous ne visons pas ici une illustration exhaustive de tous les cas de figure, mais une comparaison des principaux emplois actuels de ces trois marqueurs. Les énoncés ont été choisis pour leur valeur exemplaire, dès lors qu'ils sont parfaitement acceptables en français contemporain. Ceux qui ne sont pas référencés sont construits.

<sup>3</sup> Un travail en cours sur *en fait* (« du syntagme prépositionnel au marqueur d'attitude discursive ») était statistiquement cette affirmation, que tout francophone attentif ne peut manquer d'observer.

façon dont s'articulent les propriétés des constituants d'une expression figée n'est pas identique à ce qui se produit au sein d'un syntagme libre. Nous faisons néanmoins l'hypothèse que les différences d'emploi et de valeur entre ces trois expressions sont cohérentes avec les différences du rapport qu'instituent les trois prépositions entre les éléments qu'elles relient. Le continuum souvent observé entre les emplois prédicatifs et les emplois de marqueur plaide d'ailleurs en faveur d'une non séparation de l'analyse des formes figées avec celle des formes "libres".<sup>4</sup>

Nous passerons brièvement en revue les emplois caractéristiques de ces trois marqueurs en français contemporain, qui sont inégalement polyvalents.

On observe pour *au fait* deux cas de figure<sup>5</sup> :

- P (soulignée ainsi) s'inscrit au regard d'un élément Q (souligné ainsi) dans le cotexte précédent :

(4) [...] notre colloque, ce jour-là, ne contrevint guère à ses lois : on pose une question, de préférence quelconque, et le maître dévide l'écheveau de ses souvenirs hésitants et de ses infatigables paradoxes, où l'habitué peut saluer au passage quelques vieilles connaissances. Il réussit pourtant à nous surprendre en me demandant, comme le propos était tombé par hasard sur le nom d'Umberto Eco : « Au fait, comment est-il mort ? » Craignant de l'embarrasser par un démenti trop brutal, je répondis que je n'en savais rien - ce qui, en logique stricte, n'était pas vraiment faux. G. GENETTE, *Bardadrac*, 2006.

- P n'embraye pas sur une autre proposition, et se trouve en rupture thématique avec le cotexte gauche :

(5) Ils parlèrent encore un moment. Puis Simone annonça, par l'interphone, l'arrivée d'un client et Philippe se leva. C'est quand il fut près de la porte que Verdier toussa légèrement, le rappela et lui demanda, comme s'il se souvenait in extremis d'une question très secondaire qui aurait même pu attendre jusqu' au lendemain. - **Au fait**, je ne voudrais pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, mais que s'est-il passé exactement, hier soir, dans ce club où vous étiez avec Inès ? Philippe sursauta. M. DROIT, *Le Retour*, 1964.

<sup>4</sup> C'est le cas par exemple pour *disons*. (SAUNIER 2012).

<sup>5</sup> *Au fait* a eu une valeur paraphrasable par *après tout*, dans le fond..., signalée dans les dictionnaires. Dans le corpus Frantext, elle n'apparaît que jusque dans les années 1830, pour être remplacée par la valeur de l'usage contemporain. On trouvera une étude détaillée de l'évolution de *au fait* dans D'HONDT & WILLEMS (2012).

La valeur de *de fait* est relativement stable, au moins depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>6</sup> Ce qui varie est seulement une plus ou moins grande proximité de P avec Q, avec présence ou non d'une relation anaphorique ou paraphrastique.

(6) Dans des propos tenus en public et dans une note adressée à Washington il les accusait d'agression, d'espionnage criminel et de mauvaise foi. Cependant, il faisait dire qu'il serait présent à mon rendez-vous de Paris. De fait, je le recevais, le 15 mai, à l'Élysée. Ch. DE GAULLE, *Le Renouveau*, 1970.

Le cas de (7) est caricatural, P apportant peu de nouveau par rapport au cotexte gauche, *de fait* (avec *ainsi*) contribuant à la tonalité "scientifique" du message publicitaire :

(7) Le «Savon beurre de mangue et camomille (fait à la main)» de \*\*\* fait partie de la gamme des produits «Bébé, pureté absolue». À ce titre, ce savon est idéal pour le nettoyage quotidien de Bébé quand il a la peau sensible. Les ingrédients actifs de ce savon \*\*\* se composent ainsi de beurre de mangue, d'extrait de camomille, d'aloë vera, de vitamine E et d'huile essentielle de camomille romaine. **De fait, les corps huileux des noyaux de mangue riches en acides gras essentiels, sont ultra compatibles avec la peau sensible.** Ce savon \*\*\* va ainsi hydrater et protéger rapidement le corps des tout-petits, vulnérable à l'assèchement. Publicité [www.amazon.fr](http://www.amazon.fr) › *Beauté et Parfum* › *Bain, savons et soins du corps*

Les emplois de *en fait* présentent une grande variabilité :

- P est en opposition explicite et radicale à Q :

(8) [...] hélas ! rien que des factures ! Du coup, je les laisserais dans la boîte. Je monterais mes marches quatre à quatre. C'est une façon de parler. **En fait, je monte péniblement comme une petite vieille.** R. ROBIN, *Cybermigrances*, 2004.

- P s'oppose à un élément déductible de Q (en l'occurrence le présumé *il y a des pissenlits*) :

(9) Autre chose encore : un fait bizarre, mais un fait : entre les tombes, il y a davantage de mouron que de pissenlits. **En fait, il n'y a pas de pissenlits du tout !** Y. SZCZUPAK-THOMAS, *Un diamant brut*, 2008.

---

<sup>6</sup> On trouve des emplois de ce type dès le xv<sup>e</sup> siècle : «Nous monstrerons tantost, au plaisir de Dieu, que ce est une superstition diabolique. **De fait**, elle a esté rejetée d'un commun accord comme pernicieuse au genre humain.» J. CALVIN, *Advertissement contre l'astrologie judiciaire*, 1549. Nos observations recourent celles de U. D'Hondt et D. Willems : «*En fait* a acquis un caractère passe-partout, son emploi semble être devenu un tic de langage [...]. Par rapport à *au fait*, *en fait* est moins lié au contexte précédent, d'où aussi sa plus grande mobilité. Des trois formes issues de *factum*, *de fait* est resté le plus proche du sens originel.» (2012 : 118).

- P apparaît comme une précision, mais en opposition à une lecture implicite de Q (ici : *un scorpion est un mâle*<sup>7</sup>).

(10) Mon père (ce devait être un dimanche matin, car il était à la maison) avait découvert dans un placard un scorpion de la variété blanche. **En fait, une femelle scorpion**, qui transportait sa progéniture sur son dos. J-M. G. LE CLÉZIO, *L'Africain*, 2004.

- P s'oppose à une norme (ici : *c'est la bergère qui garde les chèvres*)

(11) Elle se demandait encore comment elle n'en avait jamais perdu une seule, de tout le troupeau. Des jours et des jours avec elles pour seule compagnie, à dormir à la belle étoile. [...] **En fait, c'étaient ces chèvres qui la gardaient d'elle-même**, par leur réalité de chèvres, leur odeur et leur brutalité de bêtes. Elles venaient brouter ses cheveux, ses oreilles, avec leur barbichette rêche et mouillée du matin, pour la réveiller dans la rosée des prés. A-M. GARAT, *Les mal famées*, 2000.

- P et Q sont des contenus propositionnels en quelque sorte répartis sur toute l'interaction (ci-dessous : Q = 'On consulte les disponibilités et on fait son choix'; P = 'La carte de mon épouse risque de restreindre les choix possibles'):

(12) Vendeur : - après faut voir les on peut déjà regarder les vols si vous voulez déjà savoir comment c'est

Client : - ben **en fait mon épouse euh a une carte** euh j(e) sais pas quoi pa(r)ce qu'elle voyage tout le temps

V. : - fréquence plus

C. : - donc euh ouais le billet d'avion euh elle pourrait l'avoir mais j(e) suppose qu'il y a d-certaines places

V. : - non non non non c'est toutes disponibles en fait c'est parce qu'elle va utiliser ses miles pour avoir un billet gratuit j(e) suppose hm

C. : - oui oui

V. : - mais c'est pas euh j(e) peux déjà vous donner la disponibilité - Corpus Lancom.<sup>8</sup>

- Enfin, il est des cas où l'emploi de *en fait* confine au tic de langage :<sup>9</sup>

(13) Enquêté : - euh on s- **en fait** au final je sais pas si il faut y retourner ou pas

Enquêteur : - d'accord

<sup>7</sup> Nombre d'auteurs ont montré que la neutralité du masculin est un mythe...

<sup>8</sup> Repris de PAILLARD & VU THI (2012 : 295).

<sup>9</sup> Nous ne pouvons faire figurer ici l'étude de ce phénomène, qui fait l'objet d'un article en préparation.

E<sup>é</sup>: - si on y retourne bah ça leur fait du bien pour le le l'économie euh pour le tourisme

E<sup>r</sup>: - ouais

E<sup>é</sup>: - mais **en fait** euh ça ça ça arrange seulement une toute petite partie de la population

E<sup>r</sup>: - hm hm hm

E<sup>é</sup>: - une petite partie de la population qui **en fait** euh et puis **en fait** la majorité ne nous euh voilà nous accueille pas forcément les bras ouverts quoi - Corpus ESLO2

## 2. CARACTÉRISTIQUES SÉMANTICO-PRAGMATIQUES DES TROIS MARQUEURS

Soulignons qu'aucun d'entre eux ne s'emploie seul, par exemple en réponse à une sollicitation, comme cela peut être le cas pour *en effet*, *effectivement*. On peut résumer les différences de la façon suivante :

	<i>au fait</i>	<i>de fait</i>	<i>en fait</i>
Acte discursif	bifurcation	confirmation	mise en opposition
Rapport de P à Q (si Q)	P est reliée à Q tout en emmenant ailleurs	P est nécessairement rapportée à Q	P invalide Q à quelque égard
Statut argumentatif	P est présentée comme hors enjeu argumentatif	Orientation identique à celle de Q	Orientation inverse d'un préconstruit
P = question, interrogation <sup>10</sup>	fréquent	très rare	valeur rhétorique
Fréquent à gauche	<i>ah, tiens</i>	<i>et</i>	<i>mais</i>

Nous nous contenterons ici de brefs commentaires.

- Si P est donnée comme anodine avec *au fait*, cela n'empêche pas qu'elle puisse être cruciale: c'est ce qu'on observe souvent dans le genre littéraire, comme en (5) ou dans le contexte adversatif ci-dessous, où l'on voit bien que derrière la fausse neutralité du ton, il y a un enjeu autour de « la soirée Radeval » :

<sup>10</sup> Une interrogation de Frantext (de 1950 à nos jours) donne: *au fait*: >260 occurrences (bruit évalué sur 1/5<sup>e</sup>); *de fait*: 1 occ. (rhétorique); *en fait*: 41 occ. (bruit éliminé 94).

(14) Tandis que j'ai eu 14 en français et je n'avais rien fichu du tout ! (ça, c'était vrai.) Non, c'est décidé, je ne fais plus rien. D'ailleurs, si c'est pour être pensionnaire l'année prochaine... raison de plus : encore moins. - Mais tu m'avais dit qu'après tout l'idée ne te déplaisait pas ? - Oh, j'ai dit ça, j'ai dit ça... j'en sais rien, moi. Ce que je sais, c'est que j'en ai assez. Et puis **au fait**, je ne veux pas aller à la soirée Radeval. - Pourquoi ? Je t'ai acheté une robe exprès pour ça ! Tu aurais pu y penser avant. - J'aime plus les soirées. B. & F. GROULT, *Il était deux fois*, 1968.

- Des trois, *de fait* est seul à articuler nécessairement P à un dire Q antérieur. Malgré cela, on ne peut réduire le fonctionnement de ce marqueur à un statut de pur relateur interpropositionnel (ce qu'est par contre *de ce fait*). *De fait* donne à interpréter P comme confortant une déclaration préalable, en lui donnant une garantie de validité prise en charge par le locuteur-énonciateur.
- Comme nous l'avons vu, avec *en fait*, le statut du préconstruit est variable : - Q ; un élément dans Q ; une position diffuse dans le co(n)texte ; une position généralement admise... P peut constituer en un démenti, un repositionnement, une reformulation..., l'important étant qu'une proposition autre que P soit écartée au profit de P. Lorsqu'il s'agit de Q, ce qui est rectifié peut être le contenu propositionnel, la formulation ou les deux. Les questions ont souvent une valeur rhétorique<sup>11</sup>, comme dans :

(15)- Je suis toujours d'accord, dit Jacquemort. Votre solution leur assure une protection efficace. Mais un problème subsiste, et vous avez oublié de vous le poser. - Lequel ? demanda-t-elle. - **En fait**, ont-ils besoin de cette protection ? Elle haussa les épaules. - C'est évident. Je meurs d'inquiétude toute la journée en pensant à ce qui pourrait leur arriver. B. VIAN, *L'Arrache-coeur*, 1953.

<sup>11</sup> Il s'agit d'une tendance forte observable dans la base Frantext. Autres exemples : « Pour notre tante et maman, [nous] étions trop sûrs de leur admiration. Et pour Gide, nous étions trop peu sûrs de la sienne. **En fait**, que voulions-nous ? Cette angoisse d'une réponse impossible. » B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996. « [...] brusquement un autre « moi » surgissait, [...] me criant que je m'abusais moi-même [...]. Mais n'était-ce pas, **en fait**, cette autre qui me trompait ? » F. Sagan, *Bonjour tristesse*, 1954. Cela est confirmé par les observations de I. Iordanskaja et I. Mel'čuk qui, dans leur description de *en fait*, considèrent qu'en cas de question « l'énonciateur [...] veut que la réponse à la question « [P] ? » soit une rectification ou une précision [d'un préconstruit]. » (1995 : 220). La réponse est frayée, ce qui écarte a priori les questions naïves. M. Forsgren signale cependant une tendance, dans les forums sur Internet, à introduire une question par *en fait*, comme par exemple : « j'ai une question : **en fait** pour être institutrice primaire que dois-je faire sachant que j'ai un graduat en droit ? » (2009 : 59).

### 3. LE NOM *FAIT*

Dans les trois cas de figure, P est articulée à un domaine préconstruit, et introduite comme hors enjeu. Ce qui fonde ce caractère consensuel, c'est, à travers *fait*, le recours à l'existant tel que donné par le monde.

Alors que le « réel » suppose la médiation d'une pensée (ce que l'on trouverait sans doute dans *en réalité*), le « fait » a la propriété de s'imposer à l'esprit à la façon dont un phénomène physique s'impose aux sens. Il n'est que de considérer les expressions courantes construites avec ce nom, telles *c'est un fait (que)*, *par le fait (de)*, *dans les faits...*

Le *fait* intervient fréquemment pour trancher dans un contexte argumentatif :

(16) [...] le juge des tutelles a pour mission de [...] contrôler l'usage que fait du capital le parent survivant. C'est ce qu'il doit lui expliquer, un mois ou deux après la mort de son conjoint, et certains prennent mal ce qu'ils considèrent comme une ingérence dans la vie familiale. **Le fait est que** le veuf ou la veuve n'a pas le droit de prélever un centime sur le compte de son enfant sans l'autorisation du juge, les banques sont là-dessus d'autant plus strictes qu'au cas où elles s'en seraient passées elles peuvent être condamnées à rembourser la somme. E. Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009.

Il sera tendanciellement opposé au discours donné comme non fiable :

(17) - Alors, si c'est pas vrai, pourquoi le satyre t'a dit ça ?  
 - Ah pardon (geste). Il est pas du tout démontré que ça eille été un satyre.  
 - Bin qu'est-ce qu'i te faut.  
 - Ce qu'il me faut ? **Des faits !**  
 Et il fit de nouveau un grand geste [...]. R. Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959.

Tout spécialement, l'expression *les faits parlent d'eux-mêmes* montre cette possibilité de faire recours au(x) *fait(s)* pour couper court à toute tentative d'approcher la vérité du monde par le dire. L'exemple qui suit est caractéristique :

(18) On conviendra que les impressions suscitées par cette tragédie polaire sont encore trop vives, trop présentes aux esprits pour que l'on s'autorise à ajouter une seule de ces déclarations aux rapports écrits tels qu'ils ont été alors présentés. **Les faits parlent d'eux-mêmes**. Tout étant dit - ou presque - par les uns et par les autres et avant de tenter de raconter ces journées aux dimensions antiques, je tiens à exprimer, afin de lever toute ambiguïté, mon respect et ma profonde admiration pour Knud Rasmussen et la hauteur des décisions qu'il a prises au cours de ce drame. J. Malaurie, *Les Derniers Rois de Thulé*, 1955.



Retenons donc que *fait* s'oppose à la subjectivité d'un point de vue.<sup>12</sup> *Fait* renvoie à un élément qui s'impose de l'extérieur et conduit à un ralliement énonciatif : adhésion et/ou ancrage thématique.

#### 4. LES PRÉPOSITIONS

##### 4.1 APPROCHE ADOPTÉE

Ces prépositions, parfois dites « incolores », « vides », « semi-vides », ou « purement syntaxiques », « casuelles »... sont considérées comme les plus pauvres sémantiquement, dans l'ordre de la plus à la moins ténue : *de*, *à*, *en*.

Nombre d'auteurs, à différentes époques,<sup>13</sup> ont tenté d'en saisir l'identité sémantique, tâche rendue difficile par leur haut degré d'abstraction.

Dans la lignée de ces travaux, nous considérerons les prépositions comme des relateurs, qui construisent une relation particulière entre un repère Y (terme qui suit la préposition) et un élément repéré X.<sup>14</sup>

Pour éclairer le statut du repère et du repéré selon la préposition, et pour se garantir d'une caractérisation ad hoc, nous examinerons deux types d'emplois de ces prépositions, l'un très éloigné, l'autre plus proche de ceux qui nous intéressent ici.<sup>15</sup>

---

<sup>12</sup> Notre description est assez éloignée de celle que propose P. Blumenthal. L'auteur s'appuie sur une approche philosophique : « Les faits appartiennent-ils au monde existant objectivement en dehors du langage et de toute saisie humaine ? Oui, dans un des sens du mot : on parle en effet de « faits bruts » [...]. Mais dans un autre sens, peut-être plus réfléchi, *fait* implique une prise de conscience. » (1996 : 258) Ou encore : « les faits ne sont pas donnés dans l'expérience, comme les choses ou les événements [...] ; ils ne correspondent pas non plus à la sphère abstraite des idées ou des propositions [...]. Dans la perspective de la logique post-frégéenne, on peut dire que les faits sont à double face : ils combinent la formulation propositionnelle d'un état de choses [...] avec une valeur de vérité, laquelle représente leur référence. » (1998 : 148) Nous préférons baser notre appréhension de *fait(s)* comme signe linguistique dont les propriétés sont appréhendables à travers ses emplois. Notre analyse rejoint celle de PAILLARD & VU THI : « *fait* désigne ce qui est donné objectivement et qui, à ce titre, ne peut être nié » (2012 : 36)

<sup>13</sup> Ces travaux ne peuvent être évoqués ici, voir pour cela CADIOT (1997), VAGUER (2006).

<sup>14</sup> Approche défendue en particulier par FRANCKEL & PAILLARD : « [la préposition] met en rapport deux éléments X et Y, en constituant une relation non symétrique, dans laquelle Y prend la fonction de repère de X. » (2007 : 13)

<sup>15</sup> L'analyse qui suit repose sur une étude détaillée opposant systématiquement les trois prépositions, qui fait l'objet d'un autre article (SAUNIER 2016). Nous n'en repreneons que le minimum nécessaire à la compréhension de notre propos.

## 4.2 QUELQUES DONNÉES

Soit les énoncés :

- (19) Tu veux une cigarette au chocolat ?
- (20) Tu veux une cigarette de chocolat ?
- (21) Tu veux une cigarette en chocolat ?

Dans (19) *cigarette* (X) est une véritable cigarette, qui se fume. *Chocolat* (Y) n'est qu'un arôme, qui distingue cette cigarette d'autres : le repérage de X par Y donne une sorte de X.

(20) est un peu étrange, et demande à être contextualisé. L'énoncé est possible dans une situation de confection pâtissière, où le locuteur râpe du chocolat qui s'enroule (tel les gâteaux nommés « cigarettes russes »). On n'a donc pas du tout une cigarette ; la notion X (*cigarette*) est envisagée comme pure forme, et c'est Y (*chocolat*) qui nous intéresse, étant au point de départ de la prédication.

Avec (21) on obtient entre *cigarette* et *chocolat* une relation de matière. Autrement dit, X n'est constitué que de Y, et en même temps, c'est X qui donne forme, ancrage spatio-temporel à Y. C'est une relation que nous considérons comme typique, exemplaire, du fonctionnement de la préposition *en*, en ce qu'elle illustre une forme d'interdépendance entre le repère et le repéré.

Examinons à présent les syntagmes *au plus*, *de plus*, *en plus*, qui peuvent avoir un emploi détaché. Soit les énoncés :

- (22) Il y a trois foulards rouges au plus.
- (23) Il y a trois foulards rouges de plus.
- (24) Il y a trois foulards rouges en plus.

L'interprétation de (22) se distingue nettement de celle de (23) et (24).

Avec *au*, une limite est mobilisée, et *plus* (Y) s'entend comme un maximum. Concernant *foulards rouges*, au-delà de *trois* on se trouve à l'extérieur des nombres pouvant être validés.

De même que dans *être à la mer/voiture/prison*, le repérage de X par Y ne suppose pas que l'espace de X soit totalement absorbé par Y. Y est un repère de X parmi d'autres envisageables : c'est du bord de mer qu'il s'agit, on peut attendre à l'extérieur de la voiture, ou encore, ne sont à *la prison* que ceux qui peuvent en sortir. À cet égard, la différence avec *être en mer/voiture/prison* (souvent commentée) est éclairante.

Donc, *trois* dans *trois au plus* fonde une ligne de partage parmi les nombres possibles, "autre que trois" ayant un statut comme localisateur ou non de *foulards rouges*. Que cela donne "un maximum" peut être lié aux propriétés de *à*, qui est compatible avec l'idée de "but", "objectif", "point ultime"... (Y est visé mais on n'y est pas) présente dans certains de ses emplois. Le point commun avec *au chocolat* étant que Y ne dit pas tout de X, d'autres repères sont envisageables (nombres, arômes).

(23) s'entendra dans un contexte où par exemple, on a reçu des foulards pour deux équipes, des bleus et des rouges, et en comptant on s'aperçoit que les rouges sont plus nombreux que les bleus. Les foulards repérés par *plus* ne sont différents en rien des autres foulards rouges : il y en a treize au lieu de dix, et lesquels sont les «trois» n'a pas de pertinence.

(24) est compatible avec un contexte où, ayant commandé des foulards multicolores, on en reçoit davantage dont trois offerts qui sont rouges. Il est même possible d'avoir un contexte où on reçoit un colis d'une commande d'autres accessoires (ceintures, broches, mouchoirs... mais pas de foulards) et dans lequel se trouvent trois foulards rouges non commandés. Dans ce cas les trois foulards ne s'opposent pas nécessairement à d'autres foulards, ils ont un statut différent du reste des éléments compris dans l'ensemble de référence.

On voit donc qu'avec *trois foulards rouges de plus*, *plus* ne fonde que du nombre. X est envisagé eu égard à la quantité seule : étant donné une quantité de référence (le nombre de ce qui a été demandé, le nombre de foulards d'une autre couleur...), *plus* est ce qui dit tout le rapport que *trois foulards rouges* a avec cette quantité première. Y épuise ce qu'il y a à dire de X, et Y est pris tel qu'en lui-même, sans nulle adaptation à une singularité de X.

Avec *trois foulards rouges en plus*, par contre, *plus* est un mode d'être de *trois foulards rouges*, ce qui a des répercussions sur la nature même de X. X, affecté par Y, va s'opposer qualitativement à une quantité première.<sup>16</sup> En même temps, Y n'est envisagé que comme la façon dont X se manifeste, non pas addition pure mais supplément.

---

<sup>16</sup> Ainsi *en plus* peut avoir un emploi attributif : *C'est ceux qui sont en plus / \*de plus*.

On retrouve ces caractéristiques avec un emploi détaché, ce qui conforte l'idée qu'il n'y a pas de rupture radicale entre les emplois intégrés syntaxiquement et les autres. *Au plus* convoque une limite :

(25) Nous savions aussi que des prisonnières partageaient dans un « transport noir », ou « convoi sans retour » [...] parce que les vêtements revenaient quelques jours plus tard. **Au plus**, au bout d'une semaine. G. TILLION, *Ravensbrück*, 1988.

Soulignons que l'interprétation de *au plus* comme celle de *au fait* se différencie nettement de celle de *en/de plus* (resp. *en/de fait*). La présence du déterminant, corrélatrice de celle de *à*, va de pair avec le statut autonome de Y tel que cette préposition le donne.

Les deux autres expressions semblent très proches,<sup>17</sup> mais tendanciellement, avec *de plus*, P n'est pas de nature différente de ce qui précède, alors qu'avec *en plus*, on passe à autre chose :

(26) Le fric des pinardiers aide à graisser les pattes, petits arrangements entre amis... C'est monnaie courante. Le député n'est pas plus ni moins voyou que d'autres. Modeste, au regard d'arnaqueurs plus gourmands. **De plus**, il fait ça en famille, c'est touchant. Il m'intéressait, comme cas d'école... A-M. GARAT, *Pense à demain*, 2010.

(27) Je suis à nouveau très mal, dans la névrose d'écrire cet article sur l'URSS. Sans doute parce que je redoute le jugement d'autrui et que, peut-être, je n'ai rien à dire sur la perestroïka qui n'ait déjà été dit. **En plus**, il n'appelle pas, mais tout cela est dans l'ordre : je suis une parenthèse érotique dans sa vie, rien de plus. A. ERNAUX, *Se perdre*, 2001.

Ce n'est pas une question d'habitude d'auteur, on peut observer cette différence dans le même texte :

(28) Mais, cette nuit, penser encore et toujours à son corps, à ses yeux. Ici, j'attends une prof journaliste, Hélène S. Je me rappelle mes attentes de S., l'après-midi - c'est encore l'horreur, à pleurer. Le pire, c'est de continuer à attendre alors qu'il n'y a plus rien à attendre. **De plus**, je dispose d'un temps fou, dont je ne fais pas grand-chose, c'est-à-dire que je ne suis pas sûre d'être dans la bonne voie, ou plutôt voix. Et, **en plus**, crainte de ne pas avoir assez d'argent si je ne publie pas en 91, au pire 92. A. ERNAUX, *Se perdre*, 2001.

<sup>17</sup> RICCI (2007 : 75) dit de *en plus* (qu'elle compare à *d'ailleurs*) qu'il crée une relation rhétorique d'ajout non planifié, en orientant l'interlocuteur vers une lecture dans laquelle les éléments mis en relation doivent être vus comme visant un même objectif. Ceci nous paraît pouvoir être valable également pour *de plus*.

Ceci fait écho à la différence entre :

- (29) De plus, elle m'a apporté le contrat B.  
 (30) En plus, elle m'a apporté le contrat B.

Outre la différence de registre, (30) s'entend bien avec une dimension polémique (tu te rends compte, avec tout le boulot que j'ai !), (29) étant plus neutre – élément d'un argumentaire distancié et raisonnable. On a une dimension qualitative avec *en*, ce qui peut aller de pair avec une plus grande implication affective du locuteur. Cette composante, absente de *de plus*, autorise un emploi absolu comme exclamative :

- (31) En plus ! C'est le bouquet !!  
 (32) \*De plus ! C'est le bouquet !!

#### 4.3. PROPRIÉTÉS RESPECTIVES DES TROIS PRÉPOSITIONS

D'autres données étudiées (y compris par nombre d'auteurs<sup>18</sup>) autorisent la proposition suivante :

<i>à</i>	<i>de</i>	<i>en</i>
X est premier par rapport à Y	Y est premier par rapport à X	X et Y sont interdépendants
X est autonome par rapport à Y	X dépend à quelque égard de Y	X est affecté par sa relation avec Y
Y situe X	Y donne le point de départ de X	Y dit le mode d'être de X
Y est posé au regard de autre que Y	Y est un repère singulier	Y est envisagé exclusivement à travers sa relation avec X
la relation est à quelque égard contingente	la relation est à quelque égard nécessaire	la relation tire sa nécessité de son actualisation même

Avec *à*, X est au point de départ de la relation, ce par rapport à quoi la relation est envisagée, et Y est un élément d'une classe de localisateurs possibles, une zone frontière, ou un localisateur à distance d'un premier localisateur.

<sup>18</sup> Nous ne pouvons dans le présent texte convoquer l'immense littérature concernant ces prépositions. On se reportera pour cela à CADIOT 1997, VAGUER 2006, et SAUNIER (2016).

Avec *de*, Y préexiste à X et l'existence de X peut dépendre de celle de Y. La notion de point de départ se décline de diverses façons : origine spatiale, source, agent, motif ou raison d'être...

Avec *en*, c'est la relation qui est première (de là l'importance fréquente de l'élément temporel). X est déterminé dans ses propriétés définitoires, son être au monde, son accessibilité. En même temps, les propriétés de Y ne valent que pour X, le fait de repérer X définit un point de vue sur Y.

## 5. ANALYSE DES TROIS MARQUEURS

Que la contribution des prépositions dans la valeur des marqueurs discursifs soit cruciale est manifeste : il y a autant de différence entre *au fait*, *de fait* et *en fait* qu'entre *au fait* et *à propos*, *de fait* et *d'ailleurs*, ou *en fait* et *en réalité*.

### 5.1 DISPOSITIF

Repartons de trois énoncés construits :

(33) Au fait, c'est Marie qui a été nommée.

(34) De fait, c'est Marie qui a été nommée.

(35) En fait, c'est Marie qui a été nommée.

Que seraient X et Y ? On posera que Y = (*le*) *fait*, et que X = P (en l'occurrence *c'est Marie qui a été nommée*) dans un rapport à un contenu propositionnel ou thématique autre préexistant, P étant nécessairement articulée à un élément préconstruit.

Pour (33), on peut imaginer toutes sortes de situations. Le préalable peut aller du plus ténu (A et L se croisent sans autre échange : ils ont discuté la veille de la nomination à un poste quelconque, et connaissent Marie) au plus prégnant, comme dans l'énoncé suivant, non dénué de perversité :

(33bis) Oui bien sûr on a bien pris en compte ta candidature pour le poste de directeur - et tu devines qu'il te faudra quand même attendre quelques années pour ce genre de responsabilités... Au fait, c'est Marie qui a été nommée. Ce sera une très bonne directrice.

(34) requiert un énoncé précédent, tel que :

(34bis) J'étais assez partagé entre Anna et Marie, tout en reconnaissant plus de compétences à Marie, et bon... De fait c'est Marie qui a été nommée. J'ai plus d'influence que je ne pensais.

Et (35) s'accommoderait de l'énoncé inverse :

(35bis) J'étais assez partagé entre Anna et Marie, tout en reconnaissant plus de compétences à Anna, et bon... En fait c'est Marie qui a été nommée. C'est pas demain que je vais faire la loi dans la boîte.

En étant repérée par rapport à *fait*, P est introduite comme élément stable. Sans défendre une compositionnalité mécanique,<sup>19</sup> on peut poser que la préposition confère à P un statut différent dans les trois cas. En cohérence avec les propriétés générales des prépositions, nous proposons les gloses suivantes :

- *au fait* situe P dans une zone connexe à un domaine thématique préexistant, ce domaine étant posé comme un élément d'un échange conversationnel au regard d'autres possibles ;
- *de fait* donne *fait* comme repère-origine de P, dans un rapport singulier qui ne convoque aucune altérité ;
- *en fait* dit le mode d'être de P, dans une relation où *fait* n'est pris en charge que pour P, ce qui d'une certaine façon rejette autre que P "hors du fait".

## 5.2 AU FAIT

Avec *à*, *fait* renvoie au monde comme sujet de conversation, et donne P comme un thème, hors enjeu argumentatif : l'à-dire s'envisage comme « que dire », « de quoi parler » et non comme « comment dire », « dire le vrai ». Avec *au fait*, s'opère une bifurcation par rapport à un propos Q, ou une irruption dans un silence. Bifurcation n'est pas rupture, et le décalage consiste aussi en un bouclage. P est située en référence à un espace thématique donné comme partagé, cet élément de rappel étant peut-être à porter au crédit d'une fonction anaphorique de *le*.

On a donc un caractère paradoxal : P est à la fois nouveau et déjà vu ; on voit bien cela à travers l'exemple suivant (*je n'y pensais plus* - irruption, *cette* - évocation) :

(36) Aujourd'hui papa a des idées si saugrenues ! Voyez pour l'araignée... a-t-il fait assez de bruit pour une simple araignée ? Louise : - **Au fait**, je n'y pensais plus à cette araignée. (Elle va au bahut et y prend le journal [...] monte sur une chaise, déplace le cadre et donne un coup sur le mur). Je l'ai manquée. La voilà qui file sur le mur. Mais je l'aurai. M. AYMÉ, *Clérambard*, 1950.

<sup>19</sup> DOSTIE (2004 : 12) parle d'« héritage sémantique » que portent certains marqueurs discursifs par-delà leur pragmatization.

Ce qui justifie la mention de P n'est pas un choix singulier du locuteur mais un précédent auquel celui-ci ne fait que revenir. Cela permet une forme de mise à distance de P comme en rapport avec un thème lui-même absent de la présente conversation : il faut donc l'aller chercher.<sup>20</sup> Dans l'exemple ci-dessous, où *au fait* figure en incise, on voit que sans *au fait* P semblerait anticiper un contre-argument de poids à l'absence de pastiche :

(37) J'ai l'air de pasticher ici une page de *Si le grain ne meurt*, mais il n'en est rien, même si, **au fait**, ce livre figurait lui aussi dans notre bibliothèque familiale. G. Genette, *Bardadrac*, 2006.

*Au fait* permet de relativiser l'importance de la présence du livre dans l'enfance du locuteur, cela lui venant à l'esprit de façon anecdotique. Dès lors cette présence ne peut être un argument pour infirmer la thèse défendue. Ce caractère anodin de P est lié à la mobilisation de *fait* comme entre autres (je dis ça, je pourrais aussi bien dire autre chose). On reste à la périphérie de ce qui serait un "à-dire" crucial. Il est difficile d'avoir :

(38) ?? Au fait, j'ai un cancer.

sauf à ce qu'il y ait un sous-texte et une raison de présenter P comme « en passant ».

Le marquage de "où l'on se trouve" supplantant la prédication comme objet d'attention, on ne pourra avoir de valeur argumentative, ni même axiologique trop marquée :

(39) ?? Au fait, (je trouve ça / c'est) scandaleux.

### 5.3. DE FAIT

Ici, *fait* est donné comme *fait* indépendamment de sa mise en relation avec P. C'est le repère singulier de P, sans quoi P n'a pas lieu d'être. Cela suppose que *fait* ait déjà un statut indépendamment de sa mise en relation avec P, soit en quelque sorte "déjà là", comme un point singulier que le discours se doit de retrouver. Le contexte gauche s'analyse alors comme première approche de l'à-dire, qui à travers P vient s'ancrer dans *fait*.

*De fait*, P ramène le discours à un point consensuel, les propositions précédentes s'associant au mouvement pour dire le monde. P ne se substi-

<sup>20</sup> De là la perversité de (33bis), où P est donnée comme distante de ce qui précède, accréditant l'idée que l'allocutaire et Marie "ne jouent pas dans la même cour".



tue pas à Q, mais Q rejoint P en tant que fondée hors débat. *De fait* convoque le monde "tel qu'en lui-même", en tant qu'il ne dépend d'aucun dire. Ce poids de *fait* vient lester P et entraîne les autres propositions dans son sillage - si l'on peut s'autoriser cette métaphore.

#### 5.4. EN FAIT

Avec *en fait*, *fait* est ce qui donne la nature de P, le point de vue sous lequel P doit être envisagé, P étant identifiée comme relevant de *fait*. En même temps, il n'y a de *fait* qu'en tant que cela fonde la prise en charge de P : nous avons vu qu'avec *en*, le repère (Y) est travaillé à travers sa mise en relation avec X.<sup>21</sup>

En ouverture d'une réponse, *en fait P* la donne comme mise en perspective par rapport à une autre potentielle.

(40) Alloc. : - Comment était Marie? Loc. : - En fait, elle m'a fait la gueule.

Cela signifie que le locuteur envisage une autre réponse, plus ou moins frayée par le contexte, ou plus plausible. On peut aussi avoir *en fait* en ouverture d'une question, et celle-ci est alors présentée comme "venant de loin", soit comme remise en cause d'un élément admis (valeur rhétorique) ou comme n'allant pas de soi (on se résout à la poser).

Le discours en construction se signale comme un dire étayé, *en fait* témoignant de l'altérité des points de vue. Ainsi, le statut de P n'est pas le même dans les deux exemples suivants :

(41) Un homme rencontre une femme. Il conduit des Mercedes, limousines de luxe, ou il raconte des histoires. Il est au chômage, peut-être. Elle est là, elle traîne, elle vole, triche. Peut-être, fait-elle le trottoir.

---

<sup>21</sup> L'absence de prise en compte de la préposition pour l'analyse de *en fait* rend difficile la définition du rôle de *fait*. L. Mortier et L. Degand, par exemple, soulignent que : « [...] neither *eigenlijk* nor *en fait* introduce factual propositions ; instead, they introduce an opinion relegating a previously stated fact, opinion or action to the domain of appearances. However, the association with "factuality" is not coincidental : *en fait* [...] do yield a factual interpretation, but then as *perceived by the speaker*. In other terms, while proposition q [= ici P] in itself may be an opinion, it is in fact the speaker who, by using the marker, qualifies "his" q [= ici P] as more real, more true or more correct than what is stated in p [= ici Q]. It can be readily concluded that *eigenlijk*, and especially *en fait*, are strongly argumentative and integrate "factuality" as a complex and contradictory value in their semantics." (2009 : 316)

Dans ce cas, *il raconte des histoires* peut s'interpréter comme « il est conteur ». P (*il est au chômage, peut-être*) s'ajoute simplement à la description.

(42) [...] un homme rencontre une femme. Il conduit des Mercedes, limousines de luxe, ou il raconte des histoires. Il est au chômage, peut-être, **en fait**. Elle est là, elle traîne, elle vole, triche. Peut-être, fait-elle le trottoir. J-L. LAGARCE, *Journal*, 1977-90.

Dès lors, on comprend qu'il pourrait bien « raconter des craques », car l'incompatibilité de P avec la conduite de voitures de luxe est mise en avant.

L'évolution récente du marqueur montre une atténuation de la dimension polémique, pouvant aller jusqu'à l'introduction d'une simple reformulation. Mais il y a toujours un élément invalidé à partir de P, ne fût-ce que par un repositionnement. L'opposition (qui ne se résume pas à la contradiction) nous paraît fondamentale.<sup>22</sup>

### 5.5. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE *DE FAIT* ET *EN FAIT*

Soulignons en préambule que la différence d'orientation entre *de fait* et *en fait* fait écho à celle qui oppose la construction *en fait de X, Y* (mise en question de X et reformulation comme Y)<sup>23</sup> et *du fait de X, Y* (où Y est simplement donné comme conséquence de X, sans que X soit nullement affecté).

Ce qui différencie *de fait* et *en fait* peut ressortir essentiellement à une mise en perspective du rapport de P à autre que P, et certains cotextes sont compatibles aussi bien avec *de fait* qu'avec *en fait*. Ainsi de l'énoncé suivant :

(43) « D'après les employés des Archives de la Préfecture de police, la mention « rébellion » est extrêmement rare. **De fait**, je ne la vois nulle part associée aux noms des centaines de personnes, juives ou non, qu'on consigne au dépôt de la Préfecture de police. » I. JABLONKA, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, 2012.

<sup>22</sup> Sur ce point nous sommes donc en désaccord avec D. Paillard et N. Vu Thi qui considèrent que *en fait* peut introduire P comme « co-orientée ».

<sup>23</sup> LAGAE (2012 : 63) considère qu'il y a deux valeurs de *en fait de* : « au lieu de X » et « en ce qui concerne X ». Il nous semble que même si l'on ne peut opposer trivialement X à Y, la construction donne toujours X comme élément d'une opposition. Nous ne pouvons discuter ce point en détail.

Avec *en fait*, P opposerait « absente » à *rare*, alors que *de fait* donne P comme renforcement de *extrêmement rare*.

La différence entre les deux marqueurs ne se réduit pas à l'opposition entre deux mouvements discursifs : confirmation - centrage (*de fait*), opposition - recadrage (*en fait*). Il est aussi question d'attitude énonciative.

Si avec *de fait* le *fait* est pris tel qu'en lui-même, en s'imposant comme premier, avec *en fait* c'est le monde tel qu'il se manifeste<sup>24</sup> à travers P, tel qu'on peut le connaître et le dire - ce qui se rapproche en quelque mesure du réel.<sup>25</sup> *Fait* n'est que ce qui se propose pour que P soit partageable sans heurt, c'est en quelque sorte "plus modeste" qu'avec *de*. En même temps, le rapprochement entre P et *fait* est assumé comme acte discursif propre au locuteur, qui s'y engage.<sup>26</sup>

À travers *de fait*, on ne peut pas réenvisager, diviser, s'approprier *fait*, qui est convoqué avec tout son poids d'autonomie. Ceci va de pair avec un certain recul du locuteur-énonciateur, qui pour ainsi dire "prend de la hauteur".

Cela est cohérent avec une différence aisément repérable de registre de langue, *en fait* traversant tous les registres, et *de fait* étant plutôt soutenu.<sup>27</sup> Nous avons montré ailleurs<sup>28</sup> que la question du registre de langue n'est pas externe aux opérations prédicatives et énonciatives qui construisent le sens des énoncés. La « familiarité » est corollaire d'une attitude énonciative correspondant à une certaine appréhension du rapport entre soi et le monde, les autres sujets, son propre discours...

---

<sup>24</sup> Cet aspect "manifeste" de Y a été souligné à propos de *être en colère* (vs. \**être en peur*) par D. Leeman, qui observe au passage que les locutions comme *en fait*, *en effet*, *en conséquence*, *en réalité*, *en général*, *en particulier* « introduisent l'identité construite (présentée comme telle), par le locuteur, de ce qu'il avance : ce que je dis est à prendre comme un principe, une vérité, etc. » (1995 : 64)

<sup>25</sup> On comprend la proximité possible entre *en fait* et *en réalité*, soulignée par Danjou-Flaux (1980 : 134).

<sup>26</sup> P. Blumenthal propose un schéma dynamique des différentes valeurs de *en fait* (1996 : 267), s'attachant à rendre compte de l'évolution du marqueur. Nous ne sommes pas repartie de son analyse, notre propos étant une comparaison en synchronie. Par ailleurs l'auteur base toute sa description sur *fait*, sans mentionner la préposition.

<sup>27</sup> M. Savelli ne relève que « 3 ou 4 » occurrences de *de fait* dans CORPAIX, contre 986 de *en fait* (2001 : 66). Alors qu'une interrogation de Frantext (1950 - mai 2014) pour ces deux expressions détachées à l'initiale donne respectivement 93 et 498 occurrences. Ces questions de genre et de registre justifieraient une exploration systématique.

<sup>28</sup> SAUNIER (1998).

En l'occurrence, nous ne pensons pas que l'emploi de *en fait* traduise une position d'autorité - thèse de N. Danjou-Flaux, reprise par C. Rossari.<sup>29</sup> C'est par contre le cas pour *de fait* : il faut une position de surplomb pour convoquer le monde de cette façon.

### REMARQUES CONCLUSIVES

Une différence essentielle entre un marqueur discursif et un syntagme intégré réside dans la portée des opérations. Nous espérons avoir montré que cela n'affaiblit pas les propriétés des constituants, le figement manifestant au contraire leur intrication.

L'étude de tels marqueurs montre en tout cas que loin de s'exclure, une analyse pragmatico-discursive et une sémantique linguistique sont indispensables et s'étayent réciproquement.

---

<sup>29</sup> « En disant *en fait* je me démarque a priori de tout ce qui précède ; en marquant une opposition réelle ou fictive avec ce qui vient avant, je pose clairement mon autonomie dans le rapport d'énonciation, et je me confère l'autorité de celui qui voit ou va plus loin. » (DANJOU-FLAUX 1980 : 138) « Cette observation parfaitement adéquate pour décrire le fonctionnement de *en fait* n'en est pas moins valable pour décrire le fonctionnement de *en réalité*. » (ROSSARI 1992 : 143 et 1994 : 138)

**BIBLIOGRAPHIE**

- Blumenthal, Peter, 1996, «Le connecteur *en fait*», dans : Claude Muller (éd.), *Linguistische Arbeiten: Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, p. 257-262.
- 1998, «*Le fait que* : origine et combinatoire», *Travaux de linguistique : les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, n° 36, p. 147-160.
- Cadiot, Pierre, 1997, *Les Prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- Danjou-Flaux, Nelly, 1980, «A propos de *en fait, de fait, en effet, effectivement*», *Le Français Moderne*, n° 48, p. 110-139.
- D'Hondt, Ulrique et Dominique Willems, 2012, «*Au fait* : naissance d'un emploi discursif : analyse synchronique et diachronique d'un parcours original de pragmatization», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 122/2, p. 113-128.
- Dostie, Gaétane, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Forsgren, Mats, 2009, «Les connecteurs *de fait, en fait, en effet, effectivement* : observations empiriques effectuées dans des contextes discursifs variés», *Syntaxe et sémantique*, n° 10, p. 51-64.
- Franckel, Jean-Jacques et Denis Paillard, 2007, *Grammaire des prépositions. T. 1*, Paris : Ophrys.
- Iordanskaja, Lidija et Igor Mel'čuk «Traitement lexicographique de deux connecteurs textuels du français contemporain. *En fait* versus *en réalité*», 1995, dans : Bat-Zeev Shyldkrot, Hava et Lucien Kupferman (dir.), *Tendances récentes en linguistique française et générale*, Amsterdam et Philadelphie : Benjamins, p. 211- 236.
- Lagae, Véronique, 2012, «Le paradigme des marqueurs thématiques en français : essai de typologie», dans : E. Comes et S. Miculescu (dir.), *La construction d'un paradigme. Actes du XVIIIe séminaire de Didactique Universitaire Constanta 2010*, Cluj, Editura Echinox, p. 53-74.
- Leeman, Danielle, 1995, «Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non \**Max est en peur*? Hypothèses sur la construction *être en N*», *Langue française*, n° 105, p. 55-69.
- Lepneveu, Véronique, 2009, «A propos de l'expression nominale *le fait est que*», *Le Français moderne*, n° 77/2, p. 199-218.
- Mortier, Liesbeth et Liesbeth Degand, 2009, «Adversative discourse markers in contrast : the need for a combined corpus approach», *International Journal of Corpus Linguistics*, n° 14, p. 338-366.
- Paillard, Denis et Ngân Vu Thi (dir.), 2012, *Inventaire raisonné des marqueurs discursifs du français*, Éditions Université Nationale de Hanoï.
- Ricci, Claudia, 2007, «L'ajout non planifié ou la reconstruction *a posteriori* d'une relation de discours», dans : Corinne Rossari (dir.), *Les Moyens détournés d'assurer son dire*, Paris, PUPS, coll. «Études linguistiques».

- Rossari, Corinne, 1992, «*De fait, en fait, en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum*, n° 3, p. 139-161.
- 1994, *Les Opérations de reformulation*, Berne, Peter Lang.
- Saunier, Évelyne, 1998, « Peut-on parler d'une motivation sémantique de la valeur socio-stylistique associable à certaines expressions ? », dans *Actes du 16<sup>e</sup> Congrès International des Linguistes*, CD Rom.
- 2012, « *Disons* : un impératif de *dire* ? Remarques sur les propriétés du marqueur et son comportement dans les reformulations », *L'Information grammaticale*, n° 132, p. 25-35.
  - 2016, « Contribution à une étude systématique des oppositions entre les prépositions *à, en et de* », à paraître dans *Faits de langue*. [Disponible avant publication sur [evelyne-saunier.eklablog.com](http://evelyne-saunier.eklablog.com).]
- Savelli, Marie, 2001, « *En fait* en français contemporain : proposition d'analyse », *Recherches sur le français parlé*, n° 16, p. 63-82.
- Vaguer, Céline, 2006, « Bibliographie générale sur les prépositions du français », *Modèles linguistiques*, n° 54, XXVII/2, p. 171-203.